

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 33

Artikel: A boire !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

H aspirée. — M. P*** avait convié à dîner un des professeurs du collège.

On parlait pédagogie.

Le jeune Antoine, interrompant tout à coup la conversation :

— Pardon, monsieur, n'est-ce pas qu'il ne faut pas mettre un *h* à omelette ?

— Mais non, mon ami.

— Eh ben, tu vois, maman.

Tous enfants.

Les enfants sont ce que nous sommes,
Ils ont nos goûts, nos sentiments ;
Les enfants sont de petits hommes,
Et les hommes de grands enfants.

Grande fille. — M^{lle} B. est une vieille dévote, rechignée et quinquise. Elle a pour nièce un charmant petit démon de douze ans qu'elle surprie, l'autre jour, bouclant et frisant ses cheveux avec une coquetterie toute féminine.

— Ma chère Lucie, dit la vieille tante, d'une voix aigre, si le bon Dieu avait voulu que tes cheveux fussent bouclés, il aurait pris ce soin lui-même.

— C'est vrai, tante, dit l'enfant, le bon Dieu l'a fait aussi longtemps que j'étais petite, mais, à présent, il pense que je suis assez grande pour me coiffer moi-même.

Bon à savoir.

On nous écrit :

De passage il y a quelques jours à Lavaux, nous plaisantions un de nos amis sur les canons « paragrèle ». Notre interlocuteur ne comprit pas la plaisanterie et se montra navré de notre scepticisme. Il se défendit comme un diable et, dans un beau mouvement d'éloquence, nous apprit qu'au commencement de juillet la grêle s'était arrêtée, de différents côtés, à la limite même du territoire protégé par la pacifique artillerie :

— Voyez-vous, ces canons, on ne les aurait pas qu'y faudrait les inventer. A présent, y aurait plus mèche de s'en passer ; aussi, vous allez ça voir aux vendanges ; on va tous te les enguirlander et on mettra dessus des beaux boutiets !

Notre aimable interlocuteur serait-il l'inspirateur du communiqué suivant qui a fait le tour de la presse :

« Le *Courrier de Lavaux* estime que les canons à grêle et les tirs grêlifuges qui se pratiquent à Lavaux chaque fois que menace un orage, sont d'une efficacité évidente. De lourds nuages menaçants s'avancent. La canonnade commence. Quelques grêlons tombent clairsemés, mais tout tendres, ne rebondissant pas. Ils s'écrasent comme fatigués et fondants. On croit en ramasser un par terre, il est déjà disparu, et vous ne saisissez rien. Puis, quelques secondes après, une averse inonde les pentes. « Sans les batteries grêlifuges, dit notre confrère, où serait la récolte de 1904 après » les orages des 12, 21 et 23 juillet ? »

En tout cas, nous voilà fixés : A Marseille, quand il neige, « la neize, elle est caude » ; à Montreux, quand il pleut, « c'est sur le lac », et à Lavaux, quand il grêle, « la grêle est molle ».

Nous souhaitons vivement qu'il en soit toujours ainsi. C.

On réclame.

Mon cher Conteur,

Quand je te disais que je ne connaissais rien aux franfreluches et aux colifichets. Ma petite chronique sur l'abbaye de Villy a fait grand plaisir à ces braves gens, sauf aux demoiselles. La Bébette se plaint. Sa robe n'est pas garnie de rose, mais de bleu ; elle est brune — pas la robe, mais Bébette — et, par consé-

quent, le rose ne lui sied pas. A mon âge, on peut s'excuser de ne plus guère se souvenir des rapports d'un ruban et d'une chevelure. Et puis, j'ai oublié de dire que ces demoiselles orneraient de fleurs les dites chevelures : myosotis, roses, marguerites ; toute la flore printanière et estivale.

Bien à toi.

CL.

Prophétie.

Les lignes suivantes nous tombent, par hasard, sous les yeux. Elles datent d'une trentaine d'années.

« Ouchy a-t-il un avenir ? Je me permettrai d'en douter. Il aurait pu devenir quelque chose si on lui avait conservé la belle campagne du *Denantou* et ses délicieuses promenades ; si des bains organisés convenablement au bord du lac y attirait du monde ; si, au lieu de ses ridicules canots à l'anglaise, il avait encore ses bons vieux bateaux, larges, couverts, ayant une table entourée de bancs garnis de coussins. Jadis on pouvait prendre le thé en famille sur l'eau. Il y manque tout, ou peu s'en faut, pour les indigènes ; il n'y a d'Ouchy que pour les étrangers qui viennent y promener leur ennui au milieu du plus profond silence, aux accents d'une musique qui craint de faire du bruit. »

L'auteur de ces lignes est-il encore de ce monde ? Nous l'ignorons. Il lui serait, en tout cas, intéressant de faire un petit tour à Ouchy ; il verrait qu'en fait de prophéties, la prudence est toujours de saison.



Galon et gansé.

Qu'ils sont beaux, nos portiers d'hôtels ! De vrais colonels, ma parole !

Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'on prenne nos colonels pour des portiers.

Un dîner d'officiers eut lieu dernièrement dans une ville de la Suisse allemande.

Au sortir de table, le colonel *** s'arrête un moment sur la porte de l'hôtel. A ce moment, arrive un omnibus chargé de voyageurs, au nombre desquels un Anglais. Ce dernier lance son gros sac de voyage au colonel, en disant :

— Aôh ! vôlez-vous déposer le sac de moâ. Nous ne savons ce qu'a fait l'officier.

Ceci nous rappelle une aventure arrivée jadis à l'un de nos conseillers d'Etat. Il se rendait, accompagné d'un huissier, à une cérémonie officielle, dans un canton voisin.

Le garçon de l'hôtel où ils descendirent ne pouvait comprendre que le plus important des deux personnages n'était pas celui qui portait le gansé.

Il indiquait à l'huissier une belle chambre du premier étage et faisait signe au magistrat de le suivre aux mansardes.

Ce que mange un municipal. — Un bourgeois de M*** s'entretenait avec un de nos conseillers d'Etat.

— Eh bien, comment vont les affaires dans votre commune ? demande le conseiller.

— Voilà !... Voilà !... Ça irait assez bien, si ce n'était notre syndic. Y nous fait des misères ; y veut tout mener à sa manière.

— Je croyais, au contraire, que votre syndic n'était qu'un homme de paille.

— Hé ! monsieur le conseiller, si notre syndic était de paille, il y a beau longtemps que les municipaux l'auraient mangé.

A boire ! — C'est le cri général. Et chacun se plaint de ne pouvoir trouver de boisson assez fraîche pour calmer les feux de son gosier.

C'est bien simple, pourtant !

Prenez un seau en tôle d'un diamètre suffisant pour pouvoir y introduire une carafe. Emplissez-le d'eau jusqu'au tiers, et plongez-y la carafe contenant l'eau ou le liquide à refroidir. Versez dans l'eau du seau la valeur de trois verres à boire de sel d'azotate d'ammoniaque. Le sel d'azotate n'est pas bien cher. Il se dissout et, en se dissolvant, détermine un abaissement de température d'autant plus énergique que l'on en a jeté une plus grande quantité dans l'eau. Il suffit de cinq minutes pour rafraîchir la carafe et son contenu.

Après l'opération, verser l'eau salée dans des ustensiles plats, cuvettes de photographe, par exemple, et exposer au soleil. L'eau s'évapore et le sel se régénère. On peut s'en servir indéfiniment.

Un bon fils. — Un instituteur de nos amis nous contait le trait suivant :

Un jeune homme de V***, intelligent, travailleur, honnête, s'abandonnait malheureusement de temps en temps à la boisson.

— Voyez-vous, mon ami, lui dit le pasteur, c'est un bien triste penchant que vous devriez vous efforcer de combattre.

— Hélas, monsieur le pasteur, je le sais bien, mais je vous assure que c'est plus fort que moi.

— Mais ne savez-vous pas prendre un engagement de tempérance pour six mois, un an, enfin le temps que vous estimez nécessaire pour vous corriger complètement.

— Eh ! mon té, monsieur le pasteur, mais que dirait ma mère ?

Suprême vengeance. — Un mari et sa femme cheminaient le long d'une rivière. Ils étaient en querelle.

— Tu n'es qu'un pouïeux, répétait sans cesse la femme.

— Vois-tu, si tu me redis ce nom, je te jette dans la rivière ! fait l'homme.

— Pouïeux !

A bout de patience, le mari exécuta sa menace.

La pauvre femme disparut au fond de l'eau. Elle ne pouvait plus crier, hélas, mais son mari la vit encore, en un suprême effort, presser l'un contre l'autre les ongles de ses pouces, dans un geste bien connu.

Exposition nationale des Beaux-Arts.

— C'est samedi prochain, 20 courant, que s'ouvrira, à Lausanne, cette exposition, qui sera, paraît-il, l'une des plus remarquables, soit par la quantité des œuvres envoyées, soit par la valeur de celles-ci, soit enfin par son installation dans les salles vastes et somptueuses du palais de Rumine.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.